



Session du 29 juin 2020

Introduction de Grégory Blanc

Monsieur le Président,
cher-e-s collègues,

Nous traversons la crise la plus violente depuis la 2nde guerre mondiale. Une crise sanitaire, économique et désormais sociale.

Tout d'abord, au nom des collègues, je veux rappeler notre soutien vis-à-vis de l'ensemble de nos institutions et des exécutifs qui ont été au front durant le confinement. C'est vrai aussi pour ce Département. Nous sommes solidaires des décisions que vous avez prises dans l'urgence. Nous réitérons nos propos, y compris parce qu'il faut être clair aujourd'hui pour ne pas mélanger les sujets. Nous saluons ce qui a été fait pendant le confinement, et au moment d'entrer dans une nouvelle phase de cette crise, c'est un autre débat qui s'ouvre.

Ce débat, c'est le suivant : quel est le rôle d'une collectivité dans ce contexte terrible ? Quelles politiques doivent être repensées ? Comment les ajuster ? Pour notre part, il y a dès à présent la nécessité de réfléchir aux réponses structurelles à apporter.

Il y a aussi : aujourd'hui. Aujourd'hui, c'est-à-dire ce moment de transition où l'on fait le point sur le confinement et où l'on doit modifier ce qui doit l'être. Un constat je pense partagé par tous : s'il y a bien une chose que cette crise a démontré, c'est combien le terrain et la société civile sont en 1^{ère} ligne. Beaucoup ont innové, construit des solutions nouvelles dans l'urgence, se sont adaptés, ont pris des responsabilités au-delà même de leur champ de compétences.

Et nous ? Et notre Conseil départemental quant à lui, que fait-il ?

Nous entrons dans la pire crise économique depuis la 2nde guerre mondiale et aucune de nos politiques ne sont modifiées dans ce budget supplémentaire. Certes on peut se féliciter de l'achat de masques et de visières pendant la crise, mais aujourd'hui, ce n'est plus là-dessus que le Département est attendu.

Quel doit être le positionnement d'une collectivité ? En définitive, c'est précisément sur ce point que nous avons un désaccord de fond, et c'est bien sur ce sujet qu'on veut vous alerter.

Pour les collègues d'« Anjou en action » et moi-même, **la priorité des priorités aujourd'hui c'est de soutenir les personnes fragiles** (concrètement), **ceux qui les accompagnent** (la solidarité est la responsabilité principale du Département), **et de soutenir l'emploi via l'investissement. En période de crise, une collectivité doit avoir un rôle contracyclique, comme le disent les économistes.** Voilà le sens de nos amendements, ils s'inscrivent d'ailleurs dans la même ligne que ce que fait l'Etat en supprimant le pacte de Cahors, ce que fait l'Europe et la banque centrale, les autres Pays européens : soutenir aujourd'hui ceux qui sont au Front pour éviter le pire. Il y a urgence à agir.

Une deuxième vague épidémique est possible. Comment pourrions-nous sortir de cette assemblée sans adresser un message clair aux aides à domicile, pourtant déjà sous-payées alors qu'elles allaient travailler la peur au ventre pendant la vague ? Leur verser une prime coûterait 1,5M€ environ... soit 0,25% du budget. Sans aucune discussion préalable en commission, vous avez écrit aux structures pour leur dire qu'il n'y aurait aucune prime, puis samedi par la presse que vous préféreriez augmenter de 10% leurs salaires dans la durée.

Questions : Est-ce que ces 10% sont en plus ou pas des augmentations normales, à venir, en lien avec la nouvelle convention collective de février et les discussions avec la CNSA (dont déjà 2,7% de revalorisation pour 2020) ? Dit autrement : y a-t-il un geste volontaire du Département, ou pas ?

Si c'est en plus, alors nous vous demandons de l'inscrire clairement dans la délibération avec les crédits correspondants et nous retirons notre amendement. Mais si ces 10% sont ceux prévus nationalement, alors votre annonce est « stupéfiante et incompréhensible » – pour reprendre les termes du Président de l'ADMR.

L'Etat verse une prime pour les personnels des EHPAD, y compris pour la part qui relève normalement du Département. Il appartient à notre collectivité de valoriser les personnels dont il a la tutelle. Pas ceux des « résidences autonomie » (ils relèvent des communes) mais bien des aides à domicile qui relèvent de la responsabilité du Département.

Au-delà et plus généralement, avec mes collègues du groupe, **nous faisons le pari du travail collectif, (y compris parce que c'est l'orientation que nous défendons pour ce Département) : ouverture, dialogue respectueux et co-construction avec les forces vives. L'ADMR nous adresse une lettre ouverte. Que dit le Département ? Les renvoyez-vous dans les cordes ou cherchez-vous à travailler avec eux ?** Le collectif de Beaupréau vous interpelle quand au dépassement à 450 élèves au collège de Montrevault pour un collège de 400 places et vous demande quand les études vont-elles être lancées ? Vous aviez évoqué attendre le résultat des élections municipales, le nouveau maire a pris publiquement position POUR, alors allons-y investissons ! Les usagers des transports, les syndicats ouvriers et patronaux nous interpellent... comment travaillons-nous à construire l'avenir avec eux ?

L'ouverture et la co-construction : nous pensons que c'est ainsi que nos collectivités sont plus efficaces et notre société plus solide. Co-construction et ouverture, c'est le sens de nos amendements. On ne peut pas faire comme si rien ne s'était passé depuis le vote du budget en février.

Monsieur le Président, chers collègues, nous pensons qu'au moment où notre collectivité retrouve des marges de manœuvres, c'est dans la crise qu'il faut agir. Pas de manière irraisonnée et irresponsable, mais en prenant notre part. **En débloquant 4.5M€ de crédits supplémentaires dès à présent et en ouvrant des lignes pluriannuelles d'investissement en faveur de la transition écologique à hauteur de 26M€ supplémentaires, pour soutenir ceux qui sont en 1^{ère} ligne et le carnet de commande des entreprises. En faisant cela, nous pensons que ce Département enverrait un signal indispensable aux acteurs du social, de la culture, du sport, de l'éducation, et aux entreprises.**

Parce que dans les faits, ce budget supplémentaire c'est une baisse de l'investissement de la collectivité. Nous ne défendons pas une position dépensière mais demandons à ouvrir une voie pour co-construire avec les acteurs du terrain.

Au moment de conclure, une pensée pour toutes celles et ceux qui se sont engagés dans les élections municipales. Au-delà de la faible participation qui, une nouvelle fois, doit nous interroger, les valeurs de solidarité, d'écologie et de participation citoyenne ont été largement plébiscitées. Il nous appartient d'entendre ce message et de le mettre en action au niveau de ce Département.

Cher-e-s collègues, bonne session à tous.